



# « Agir en faveur des jeunes en cumul de risques pour sécuriser leurs parcours »

## Conseil Général du Morbihan

### NOTE DE RESTITUTION FINALE DU PORTEUR DE PROJET

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative  
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
[www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse)



## INTRODUCTION

---

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n° **APQT\_8\_EXP\_NE012011** lancé en 2010 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative  
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative  
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse  
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13  
Téléphone : 01 40 45 93 22  
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter sur le site [www.experimentationsociale.fr](http://www.experimentationsociale.fr) le rapport d'évaluation remis au FEJ par l'évaluateur du projet.



## FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

<p style="text-align: center;"><b>THEMATIQUE</b> Numéro du projet APQT_8_EXP_NE012011</p>
<p style="text-align: center;"><b>LE DISPOSITIF EXPERIMENTE</b></p>
<p><b>Titre : Agir en faveur des jeunes en cumul de risques pour sécuriser leurs parcours, en favorisant l'interopérabilité des acteurs et des dispositifs</b></p>
<p><b>Objectifs initiaux :</b> - prévenir les situations de rupture d'accompagnement, - améliorer la cohérence dans la réponse apportée aux jeunes, - renforcer le système collaboratif des acteurs qui travaillent en lien avec la jeunesse.</p>
<p><b>Public(s) cible(s) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ les jeunes collégiens en difficulté qui présentent un risque de sortie du système scolaire,</li><li>▪ les jeunes de 16 /25 ans, en situation de cumul de risques, sans solution de formation ou d'emploi, en particulier les jeunes concernés par des sorties de dispositifs spécifiques ou des changements de statuts.</li></ul>
<p><b>Descriptif synthétique du dispositif expérimenté</b> Créer une capacité collective pour adapter les méthodes des partenaires et ainsi améliorer la continuité des accompagnements proposés aux jeunes. Pour mettre en œuvre cette conjugaison de compétences, un consensus entre les acteurs s'est dégagé autour de la création d'une instance centrée sur l'analyse de situations individuelles nominatives (Espace de concertation) et une instance chargée d'améliorer l'offre globale en direction des jeunes (Cellule d'Appui Locale).</p>
<p><b>Territoire(s) d'expérimentation :</b> Deux Pays, celui de Lorient (urbain) et celui de Pontivy (rural). Cette échelle correspond aux territoires de compétences des deux missions locales identifiées comme pivot et relais essentiel.</p>
<p><b>Valeur ajoutée du dispositif expérimenté :</b> Un net développement des coopérations sur les situations complexes qui a permis de faire avancer les situations individuelles et de mettre en place des actions collectives innovantes et/ou adaptées.</p>
<p><b>Partenaires techniques opérationnels :</b> Partenaires initialement indiqués dans le projet : Co-pilotage entre le Conseil Général du Morbihan et les Missions locales. (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : idem</p>
<p><b>Partenaires financiers (avec montant):</b> Conseil Général du Morbihan 227 533 €. D'autres partenaires financiers ont participé au financement des actions collectives issues des réflexions des cellules d'appui locales.</p>
<p><b>Durée de l'expérimentation</b> (1) Durée initiale : 16 mois. (2) Durée effective : 16 mois (phase de consolidation en cours)</p>
<p style="text-align: center;"><b>LE PORTEUR DU PROJET</b></p>
<p><b>Nom de la structure : Conseil Général du Morbihan</b> <b>Type de structure :</b> collectivité locale</p>
<p style="text-align: center;"><b>L'ÉVALUATEUR DU PROJET</b></p>
<p><b>Nom de la structure : Cabinet Civito</b> <b>Type de structure :</b> structure privée.</p>



# PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

---

## Introduction :

Compte tenu de ses compétences en matière de politiques sociales et éducatives et des enjeux de politique publique que constitue l'autonomie et l'insertion des jeunes, le Conseil général du Morbihan a souhaité, dès 2010, mieux structurer ses actions en faveur des jeunes.

Le contexte était plutôt favorable puisque ses partenaires – singulièrement l'État – engageaient également une réflexion plus globale sur cette même thématique traduite par la création du Haut-Commissariat à la jeunesse et du fonds associé. Dès lors, le Conseil général a réalisé un diagnostic sur la situation des jeunes dans le département.

Parmi les constats de départ figurait celui du nombre, encore relativement faible mais croissant de jeunes « décrochés » et cumulant des difficultés (sociales, scolaires, familiales, de santé) auquel s'ajoutait le manque de continuité dans les dispositifs éducatifs et d'insertion. Les parcours des jeunes ressortaient comme complexes et hétérogènes et les réponses institutionnelles étaient marquées par la diversité et le manque de cohérence d'ensemble.

Il s'agissait donc d'aller au-delà du droit commun et des interventions parcellaires pour conduire une démarche à la fois éducative, visant à améliorer la continuité et la cohérence des accompagnements, et institutionnelle, puisqu'il s'agissait de renforcer les coopérations entre acteurs dans la logique des « Pactes Territoriaux d'Insertion » issus de la loi du 1<sup>er</sup> décembre 2008, réformant les politiques d'insertion.

Suite à une phase de concertation multi-partenariale à différentes échelles de territoires (départementale et locale), le département du Morbihan a donc impulsé la mise en œuvre de nouvelles méthodes de coopération sur deux territoires aux caractéristiques et ressources différentes : le Pays de Lorient et le Pays de Pontivy.

Le Pays de Lorient, très urbanisé, comptait 214 826 habitants en 2009. C'est le 4<sup>e</sup> pays le plus peuplé de Bretagne avec 6,8 % de la population régionale. Sa petite superficie (855 km<sup>2</sup>) le place au 2<sup>d</sup> rang breton des pays les plus denses (251 hab/km<sup>2</sup>). Il comporte quelques quartiers classés ZUS et ZEP sur les villes de Lorient et Lanester.

Avec 85 270 habitants en 2009 sur 1 317 km<sup>2</sup> d'étendue, soit 2,7% de la population bretonne pour une densité de population de 62 habitants au km<sup>2</sup>, le Pays de Pontivy comporte des caractéristiques bien différentes du premier. Sa dominante rurale articulée autour de trois pôles ne l'empêche pas de connaître une forte dynamique démographique sur ces dix dernières années (+ 10,25%).

D'emblée, l'articulation entre dimensions départementale et locale a donc dû être pensée afin de garantir une cohérence d'intervention au niveau central tout laissant une place importante à l'initiative et à l'adaptabilité sur les territoires.

En assurant une coordination globale et un soutien méthodologique, le Conseil général a légitimé la démarche auprès de professionnels œuvrant sur de nombreux champs

(éducation, insertion, social, santé, handicap, accompagnement éducatif, etc...), favorisant alors l'échange d'informations et renforçant ainsi la pertinence des accompagnements.

Sur les deux territoires de mise en œuvre, le département s'est appuyé sur un partenariat avec les missions locales, identifiées comme pivot et relais essentiels. L'animation territoriale opérationnelle (mobilisation des partenaires, suivi des parcours etc.) était donc du ressort des missions locales.

La démarche ici engagée va donc beaucoup plus loin qu'un simple dispositif puisque c'est toute une organisation visant à influencer positivement le parcours du jeune qui est mise en œuvre.

## **I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation**

### A. Objectifs de l'expérimentation

- **prévenir les situations de rupture d'accompagnement,**
- **améliorer la cohérence dans la réponse apportée aux jeunes,**
- **adapter et développer une offre territoriale innovante,**
- **renforcer le système collaboratif des acteurs qui travaillent en lien avec la jeunesse,**
- **formuler une proposition individualisée visant à sécuriser le parcours en tenant compte des ressources mobilisables et des problématiques rencontrées.**

Notez que le développement du partenariat n'est pas une finalité en soi, il s'agit bien de développer des modes coopératifs pour faire avancer les situations des jeunes.

### B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

#### **1. Public visé :**

##### De façon générale :

- Jeunes collégiens en difficultés scolaire et familiale qui présentent un risque de sortie du système scolaire sans qualification.
- Jeunes de 16 /25 ans, en situation de cumul de risque, sans solution de formation ou d'emploi, en particulier les jeunes concernés par des dispositifs spécifiques ou de statuts qui permettent un accompagnement « rapproché » pendant la durée de la mesure dont la sortie peut comporter des risques.

##### En particulier, dans la mise en parcours :

- jeunes en sortie de système scolaire ou formation initiale sans qualification
- jeunes en sortie de mesures d'aide sociale à l'enfance et/ou de mesures éducatives ou main de justice (PJJ, SPIP)
- jeunes en sortie de dispositif d'accompagnement médico-social

*(ex : ITEP, institut thérapeutique éducatif et pédagogique, compétent pour établir un accompagnement personnalisé en direction de jeunes qui se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles préservées, engagés dans un processus handicapant pouvant compromettre leur participation sociale)*

L'effectif prévisionnel était de 50 jeunes par site répartis sous la forme d'1/3 public « scolaire » et de 2/3 public « 16-25 ans »

**2. Bénéficiaires directs :**

## 2.1. Statistiques descriptives

**Restitution du porteur de projet**  
**Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation**  
**Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention**

Numéro du projet		<i>APQT 8 Exp</i>				
		Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action						
Jeunes		100		105		105
Adultes		0		0		0
<b>Nombre total de bénéficiaires</b>		100		105		105
<b>Nombre d'abandons ou exclusions</b>						

	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques</b>		
<b>1. Jeunes</b>		
<b>Âge</b>		
Moins de 6 ans		
6-10 ans		
10-16 ans	17	19
16-18 ans	84	21
18-25 ans		65
Autres : <i>(préciser)</i>		
Autres : <i>(préciser)</i>		
<b>Situation</b>		
Elèves en pré-élémentaire		
Elèves en élémentaire		
Collégiens	17	19
Lycéens en LEGT		
Lycéens en lycée professionnel		
Jeunes apprentis en CFA		
Étudiants du supérieur		
Demandeurs d'emploi	67	75
Actifs occupés		
Autres : <i>Prise en charge scolaire MIJEC MGI</i>	16	11
Autres : <i>(préciser)</i>		
<b>Niveau de formation</b>		
Infra V		69
Niveau V		31
Niveau IV		5
Niveau III		
Niveau III		
Niveau I		
<b>Sexe</b>		
Filles	50	45
Garçons	50	60
<b>2. Adultes</b>		
<b>Qualité</b>		
Parents		0
Enseignants MGI - MIJEC)		5
Conseillers d'orientation-psychologues (Directrices CIO)		2
Principaux		7
Conseillers d'insertion professionnelle		15
Animateurs		0
Éducateurs spécialisés (CG56 - Prévention)		7
Assistants sociaux - CESF		5
Conseillers organismes de formation		3
Professionnels de santé - handicap		12



	Prévision initiale	Réalisation
<b>Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif</b>		
<b>1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?</b>		
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML	<b>Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML</b>
<b>Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place</b>		
<b>1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :</b>		
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Communale	Communale
<b>2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers "politique de la ville" ?</b>		
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire	Oui, une partie de mon territoire

Remarques

## 2.2. Analyse qualitative

L'objectif quantitatif a été tenu. Le nombre de 100 jeunes accompagnés est dépassé si on intègre les « non-adhésions », c'est à dire des situations repérées et parfois partagées de façon anonyme, mais pour lesquelles le jeune n'a pas donné son aval.

Notez aussi que le panel doit être appréhendé en intégrant la notion de flux (entrées – sorties), une dizaine de jeunes sur chaque site sont « sortis » de la démarche (déménagements, changements de situations familiales, pertes de contacts) alors qu'une proportion similaire y a fait son entrée au fur et à mesure.

Si le panel correspond globalement aux représentations prédéfinies et au rapport 2/3 – 1/3, ses caractéristiques ont été analysées en fonction des problématiques principales et connexes repérées chez les jeunes. Il apparaît ainsi de nettes différences entre le territoire d'expérimentation à dominante rurale et celui à dominante urbaine (beaucoup plus de multi-problématiques et donc de situations très complexes sur ce dernier), ce qui nous a conforté dans notre approche multi-sites et dans notre organisation de construction de réponses au niveau local.

Par exemple, près de 8 jeunes sur 10 du panel lorientais vivaient dans une famille monoparentale et 70% d'entre eux avaient une problématique familiale à régler contre 50 % sur Pontivy. A l'inverse, alors que 25% du panel pontivien était concerné par un problème de mobilité, seuls 8% des lorientais avaient une difficulté de ce type.

Cette distinction territoriale du panel s'explique en partie dans le mode de « recrutement » des jeunes. Si le statut du jeune « collégien en difficultés scolaire et familiale etc. » ou « jeune de 16-25 en situation de cumuls de risques » était la clé d'entrée affichée, dans les faits, l'orientation s'est plutôt réalisée lorsqu'un professionnel s'estimait à court de solutions pour le jeune qu'il accompagnait.

Ce constat induit un rapport au territoire (caractéristiques de la population et ressources mobilisables), à la structure d'appartenance (jusqu'où ai-je mandat ? quels sont mes missions ?) et à l'individu dans sa pratique professionnelle (par exemple on a noté qu'il n'y avait pas la même recherche d'adhésion du jeune entre un éducateur de prévention et un conseiller mission locale).

Ceci explique pourquoi les situations partagées à Lorient étaient « plus dégradées » que sur le territoire pontivien.

Les constats effectués sur les problématiques récurrentes sur les territoires ont servi de base aux réflexions menées au sein des cellules d'appui locales qui ont travaillé à l'amélioration de l'offre globale de service. La démarche s'est basée sur une méthode inductive, les actions nouvelles issues des cellules d'appui locales constituant autant de réponses aux « communautés de problèmes » identifiées à partir des situations individuelles. On note d'ailleurs que les actions mises en œuvre ne sont pas exactement de même nature sur les deux territoires.

### **3. Bénéficiaires indirects**

On peut légitimement penser que les relations nouées par les acteurs et le développement de l'interconnaissance ont permis de faire avancer d'autres situations que celles intégrées à l'expérimentation.

Certains professionnels se sont aussi appuyés sur l'organisation élaborée. La région a par exemple mis à profit sa participation aux cellules d'appui locales pour porter à connaissance de l'ensemble des partenaires des projets qui lui étaient soumis et qui pouvaient répondre aux problématiques récurrentes repérées.

La mise en œuvre d'actions collectives a aussi profité à de nombreux jeunes non inclus dans l'expérimentation. A Pontivy, une action de formation – action a été développée pour quarante jeunes et une auto-école solidaire pour vingt. Dix jeunes intégrés à l'expérimentation en bénéficient actuellement, mais elles ont aussi été ouvertes à tous les jeunes accompagnés susceptibles d'y trouver des bénéfices pour leurs parcours.

La constitution d'un référentiel commun des dispositifs par territoire, alimenté sous un mode contributif par l'ensemble des partenaires, permet aux acteurs de prendre connaissance rapidement de l'offre territoriale et des mutualisations possible.

Enfin on peut également noter la mise en œuvre d'une action spécifique sur le territoire du Pays de Pontivy visant à développer les liens entre les jeunes, leur référent et des entreprises. Intitulée « Réaj entreprises », cette action devrait permettre à terme la constitution et l'organisation d'un réseau mobilisable en appui aux parcours d'insertion des jeunes.

## **II. Déroulement de l'expérimentation**

### **A. Actions mises en œuvre**

Le processus, défini fin 2010 avec l'ensemble des partenaires volontaires, est le suivant : à partir de situations individuelles de jeunes repérés par les acteurs assurant un suivi (principalement les missions locales et les collèges), des solutions d'accompagnement sont proposées, un référent du parcours est désigné. Les constats effectués par les acteurs à partir de ces situations servent à alimenter la réflexion et la mise en œuvre d'actions collectives. Au-delà, lorsque des manques ou des incohérences sont pointées dans les dispositifs existants, ils sont portés à la connaissance du comité de pilotage.

La démarche s'est donc déroulée de septembre 2010 à décembre 2011 et s'articulait autour de trois instances aux rôles clairement établis (cf. doc page suivante)

Les espaces de concertation se réunissent toutes les 3 semaines sur les deux territoires. Ils rassemblent, autour de la mission locale, un noyau dur de professionnels de proximité issus de l'éducation, de l'insertion, de l'accompagnement social et de la santé. Il s'agit d'un lieu d'identification des jeunes, de consolidation du diagnostic de situation, d'analyse partagée et de construction de parcours adapté. Il a vocation à formuler une proposition éducative pour sécuriser le parcours vers l'insertion en tenant compte de l'environnement, des points

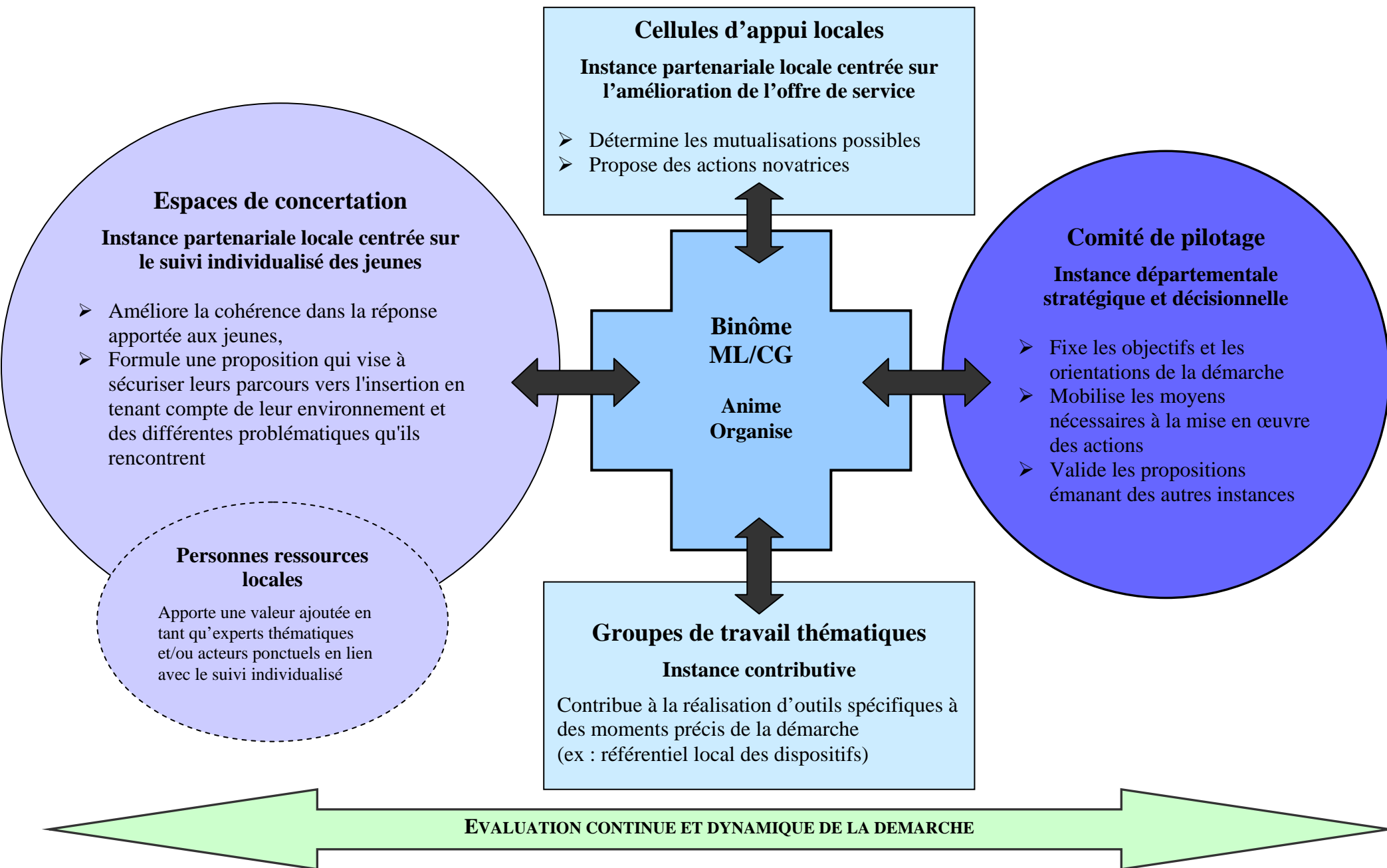
d'appui et des différentes problématiques du jeune. Un référent garant de la continuité du parcours du jeune est automatiquement identifié. Des personnes ressources sont invitées en fonction des thématiques traitées (justice, handicap, addictions, prévention etc...).

Les cellules d'appui locales travaillent tous les deux à trois mois sur chaque territoire à l'amélioration de l'offre globale de service. On y retrouve les responsables des acteurs présents en espaces de concertation et les financeurs potentiels (collectivités locales, représentants des services de l'Etat etc...).

Le comité de pilotage est l'instance départementale stratégique et décisionnelle. Composé des représentants institutionnels des parties prenantes au projet (Conseil Général du Morbihan, Missions Locales de Lorient et Pontivy, Education Nationale, DDCS, DIRRECTE, DRJSCS, CPAM, CAF, Conseil Régional, DDEC, Pole Emploi), il fixe les objectifs et les orientations, valide les proposition émanant des autres instances et mobilise les moyens nécessaires à leur mise en œuvre.

Enfin, des groupes de travail thématiques ont permis de créer un référentiel commun des dispositifs ou encore de lancer une action spécifique sur le lien jeunes, partenaires emploi (et/ou éducation) et entreprises. Ces groupes de travail, dépassant parfois le simple cadre de l'expérimentation, travail de manière pragmatique en s'appuyant toujours sur les ressources locales.

# INSTANCES EXPERIMENTATION JEUNESSE



Vous trouverez ci-dessous l'annexe 2, qui reprend le déroulement de la démarche, étape par étape. Vous noterez qu'e ce tableau n'est pas des plus adapté pour renseigner le déroulement d'une démarche et non d'un dispositif. Nous avons donc complété les parties appropriées. De plus, vous trouverez un récapitulatif des actions collectives menées sur les deux territoires, afin de visualiser concrètement les effets de la réflexion multi-partenaire sur l'offre de service.

**Restitution finale du porteur de projet**  
**Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre**

Numéro du projet	APQT 8								
	Description synthétique de chaque action	Spécifique au caractère expérimental du projet (oui/non)	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
Effectifs				ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)	
<b>1. Préparation du projet</b>	<i>Mars 2010 à septembre-oct 2010</i>								
Action n°1	Mars : Comité de pilotage de lancement	N	0	20		cf. composition			
Action n°2	Mars à juin : Concertation avec les acteurs sur les deux territoires	O	4	100					
Action n°3	Juillet : test de mise en œuvre des espaces de concertation	O	1	100					
Action n°4	Séminaire de phase test avec l'ensemble des partenaires jeunesse du département à Lorient	O	1j	180	3	Directrices Education, Insertion + secrétariat			
Action n°5	Octobre : séminaire d'évaluation pour construire le référentiel commun	O	1j	50	3	Directrices Education, Insertion + secrétariat et évaluateur			
Action n°6									
<b>2. Lancement de l'expérimentation</b>	<i>Septembre 2010 à décembre 2011</i>								
Action n°1	Septembre à décembre : Installation des espaces de concertation (EC)	O	3	50					
Action n°2	Décembre : comité de pilotage	O		19					
Action n°3	Janvier à mars : EC toutes les 3 semaines et construction - adaptation des outils méthodologiques	O		45					
Action n°4	Mars : Comité de pilotage validation processus, instances et outils	O		24					

Action n°5	Mars à juillet : EC et Cellule d'appui locales sur fonctionnement défini	O		40					
Action n°6	Avril : Premières Cellules d'appui locale pour réflexion sur l'offre globale sur les territoires et élaboration référentiel commun	O		45					
Action n°7	Juillet : Comité de pilotage et Evaluation de mi-parcours et réajustements	O		24					
Action n°8	Sept à décembre : espaces de concertation thématique	O		35					
Action n°9	Sept à décembre : mise en œuvre des premières actions collectives	O							
Action n°10	Janvier : comité de pilotage bilan	O		24					
Action n°11	Janvier : lancement Réaj entreprises	O							
<b>3. Achèvement de l'expérimentation</b>	<i>Décembre 2011 à mars 2012</i>								
Action n°1	Février : Comité de pilotage pour alimenter l'évaluation	O		22					
Action n°2	Février : journée bilan avec l'ensemble des acteurs pour alimenter la réflexion dans le cadre de l'évaluation	O	1j	55	1	1	1	1	1
Action n°3									
<b>4. Achèvement de l'évaluation</b>	<i>mars-12</i>								

Les actions collectives mises en œuvre (ou en cours) sur les 2 territoires :

**Lorient :**

	PILOTE	OBJECTIFS	CONTENUS	PUBLIC CIBLE	DATE DE MISE EN ŒUVRE	DUREE DE L'ACTION
<b>Chantier Contrepartie</b>	Service prévention spécialisée avec ML partenaires des villes de Lorient et Lanester	Lever les freins à l'accès aux dispositifs de droits communs et permettre d'inscrire durablement les jeunes concernés dans un parcours personnalisé favorisant leur insertion.	Les supports techniques : chantiers rémunérés, contrepartie, alternance, d'ateliers collectifs (compétences clefs, PSC1, CV, santé.	8 jeunes (F/G) de 16/25 ans, issus des quartiers CUCS et/ou habitat social Lorient/Lanester -en cumul de risques -besoin d'un accompagnement spécifique de proximité	Fin octobre 2011	6 à 8 semaines  <b>Action terminée</b>
<b>Alte Cime</b>	Mission locale	Remobilisation personnelle par le sport et la mobilité, mettre l'individu en mouvement.	Séjour Insertion « Multi activités en Provence (VTT, Randonnée pédestre, escalade, et découverte d'un bassin d'emplois saisonniers.	7 jeunes minimum, majeurs, public insertion,	Novembre 2011	22/11 au 29/11 sur en Provence  <b>Action terminée</b>
<b>Action jeunes Compagnons Bâtisseurs</b>	Compagnons bâtisseurs + ML et Ville Lanester	Favoriser la mobilité des jeunes à travers leur engagement sur des actions de chantier d'auto-réhabilitation.	Principe de mixité du public, équipe de 5 personnes composée d'un volontaire européen (en Service Volontaire Européen), de deux jeunes en difficultés (en Service Civique), de l'habitant, et de l'encadrant.	7 jeunes	Mars 2012	6 mois



<b>La caravane de l'espoir</b>	Mission locale	Favoriser la réinsertion sociale par le travail sur soi et offrir des chevaux préparés à des centres d'accueil pour handicapés.	Séjour de rupture bi-culturel à travers la France et l'Angleterre en utilisant le support équitation. La subvention sollicitée correspond exclusivement aux besoins des jeunes en matière de préparation, d'équipement etc... (coût total de l'action sur 3 ans : 360 458 €).	3 jeunes de Lorient (12 en tout)	Mai à octobre 2012	3 mois x 2
<b>Association Safran</b>	CIO + collèges + mission locale	Développer la confiance en soi, encourager les relations humaines et découvrir ses capacités créatives	Ateliers d'écritures et partage de 2h par semaine sur le temps scolaire.	Public scolaire – groupe d'une dizaine de jeunes	Avril à juin 2012	3 mois
<b>Association Rhésa</b>	Mission locale + partenaires expé	Développer l'estime de soi et la confiance en soi.	Ateliers alternants partages et exercices concrets pour apprendre à "voir les choses sous un autre angle".	8 jeunes de 16 à 25 ans	Début 2012	4 journées espacées d'une semaine.
<b>Passion foot</b>	Passion foot + Mission locale + partenaires locaux	Apprendre aux jeunes à mieux se connaître, mieux connaître leur environnement et les autres en construisant un projet de vie en utilisant le sport comme levier de développement perso et pro.	Mise en place et suivi de plateformes d'insertion et d'intégration en emploi de jeunes selon la Méthode de Paul Orsatti (le football comme support d'apprentissage).	20 jeunes « en difficultés »	Déb. 2012	12 mois

## Pontivy :

	PILOTE	OBJECTIFS	CONTENUS	PUBLIC CIBLE	DATE DE MISE EN ŒUVRE	DUREE DE L'ACTION
<b>Réaj expérimentation</b>	AREP Kerbertin et Locminé Formation	Développer une nouvelle offre de pré formation adaptée et adaptable aux jeunes en difficultés sur le territoire	Formation permettant un parcours de formation flexible sur un temps moyen de 900h. Elle s'articule autour de 4 axes : savoirs essentiels (français, math ...) – remobilisation du jeune (stage autour de l'expression, des arts ...) – travail sur la pratique (chantiers école ...) – intégration dans l'entreprise.	40 places	Décembre 2011	12 mois
<b>Auto école Solidaire</b>	Association Adaléa	Favoriser la mobilité des jeunes en facilitant l'accès au permis de conduire	Pédagogie spécifique permettant l'accès aux jeunes en difficultés d'apprentissage et/ou sans ressources	20 places	Décembre 2011 à juin 2012	6 mois
<b>Décrocheurs d'étoiles</b>	Association décrocheurs d'étoiles	Remotiver les jeunes collégiens et favoriser la découverte de soi	Ateliers ludiques et artistiques en partenariat avec les 3 collèges pontiviens + travail avec les équipes éducatives	1 gpe de 15 6 <sup>ème</sup> – 5 <sup>ème</sup> et 1 gpe de 15 4 <sup>ème</sup> -3 <sup>ème</sup>	Janvier 2012	1 <sup>er</sup> semestre 2012

## B. Partenariats

### 1. Partenaires opérationnels

Instance	Rôle	Acteurs présents	Fréquence des réunions
<b>Espace de concertation</b>	<b>Instance partenariale locale centrée sur le suivi individualisé des jeunes</b>  ➤ Améliore la cohérence dans la réponse apportée aux jeunes,  ➤ Formule une proposition qui vise à sécuriser leurs parcours vers l'insertion en tenant compte de leur environnement et des différentes problématiques qu'ils rencontrent.	Conseillers mission locale, travailleurs sociaux du Conseil général, éducateurs de prévention, principaux de collèges, missions spécialisées éducation nationale, CIO, organismes de formation, CCAS, associations de prévention addictions, Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, Institut Médico Éducatif.  + des personnes ressources locales  ➤ Apporte une valeur ajoutée en tant qu'experts thématiques et/ou acteurs ponctuels en lien avec le suivi individualisé.	Toutes les 3 semaines
<b>Cellule d'Appui Locale</b>	<b>Instance partenariale locale centrée sur l'amélioration de l'offre de service</b>  ➤ Détermine les mutualisations possibles  ➤ Propose des actions novatrices	Mission locale (directeur et responsable de projet), Service de l'État, Inspection Académique, Pôle emploi, Collectivités locales (Région, cdc, villes), Partenaires associatifs importants, Conseil général : DESASE, DIE, DFAS.	Tous les 2 à 3 mois.
<b>Groupe(s) de travail thématique</b>	<b>Instance contributive</b>  ➤ Contribue à la réalisation d'outils spécifiques à des moments précis de la démarche (ex : référentiel local des dispositifs)	Identifiés selon les thématiques traitées	En fonction des besoins

L'un des objectifs affichés de la démarche était de repenser les modes de coopération pour faire évoluer positivement les parcours des jeunes en situation de cumul de risques. Le projet a donc été élaboré autour d'une organisation et de modalités opérationnelles permettant de créer et/ou de développer de nombreux partenariats dans chacune des instances.

Nous traiterons des enseignements sur le partenariat, incluant le partenariat avec l'évaluateur, ainsi que des modalités de continuité dans la partie enseignements.

### 2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) <b>en %</b>
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	225 450 €
Cofinancements extérieurs à la structure	0
Autofinancement	225 450 €

Si pour le financement de la démarche à proprement parler, seul le porteur de projet a financé - au côté du FEJ- , il convient tout de même de noter que plusieurs partenaires se sont associés aux financements des actions collectives. La Région Bretagne a par exemple apporté 200 000 € sur le budget de 270 000 € de l'action – « formation-action expérimentale » sur le territoire de Pontivy. La mutualisation des financements est un réel acquis.

### **Pilotage de l'expérimentation**

Pour ce qui est du comité de pilotage, c'est le porteur de projet qui l'a animé et porté.

Instance	Rôle	Acteurs présents	Fréquence des réunions
<b>Comité de pilotage (présidé par deux conseillers généraux)</b>	<b>Instance départementale stratégique et décisionnelle</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Fixe les objectifs et les orientations de la démarche</li> <li>➤ Mobilise les moyens nécessaires à la mise en œuvre des actions</li> <li>➤ Valide les propositions émanant des autres instances</li> </ul>	Mission locales Pontivy et Lorient (Présidents et Directeurs), État (Directeurs DDCS, DIRECCTE), Inspection Académique, Sécurité sociale (Directeurs) CPAM et CAF, Conseil Régional, Pôle emploi, Conseil Général (Directeurs DGEC, DGISS, DIE, DFAS, DESASE).	Tous les trimestres.

Un site internet <http://reaj56.morbihan.fr/> a été développé afin de permettre à l'ensemble des acteurs d'avoir accès aux informations et outils liés à la démarche.

La coordination au niveau départemental et l'animation à l'échelon local ont été clairement identifiées comme des gages de réussite de l'expérimentation. Le rôle du « binôme » a donc été clairement précisé et la répartition des missions explicitée.

## Animation – Organisation de l'Expérimentation Jeunesse

Véritable « plaque tournante » de la démarche, le binôme Référent ML – Chef de projet s'organise selon deux champs complémentaires : territoire et organisationnel. Si le comité de pilotage est le maître d'œuvre de l'expérimentation, le binôme est pour sa part le maître d'ouvrage. Pour assurer un déroulement optimal il se doit d'être à la fois disponible et facilitateur. Le déroulé ci-dessous se propose de clarifier les attributions de chacun articulées par rapport aux objectifs d'animation et d'organisation de la démarche.

Objectifs	Objectifs opérationnels	Actions	Acteurs
<b>Garantir la cohérence du projet global</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Conduire la démarche déterminée par le comité de pilotage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Construire des outils permettant de visualiser les finalités de l'expérimentation</li> <li>▪ Elaborer et dynamiser des outils supports qui soient communs à l'ensemble des partenaires (ex : site internet réa'j56)</li> <li>▪ Aider les membres du comité de pilotage à formuler les objectifs généraux et spécifiques à chacun des lieux d'expérimentation</li> </ul>	<p style="text-align: center;">Chef de Projet</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Inscrire la réflexion dans une approche territoriale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Temps de concertation réguliers avec les équipes de professionnels des différents territoires</li> <li>▪ Création d'outils de mutualisation</li> <li>▪ Travailler de façon privilégiée avec les partenaires clés du territoire</li> </ul>	<p style="text-align: center;">Binôme Référent ML et Chef de projet</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Evaluer la politique mise en œuvre et proposer des ajustements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Création d'un référentiel d'évaluation partagée</li> <li>▪ Organisation de temps de bilans avec les acteurs du territoire</li> <li>▪ Construire des outils de recueil du point de vue des acteurs</li> </ul>	<p style="text-align: center;">Evaluateur externe (Cabinet Civito)</p>

<p><b>Tenir un rôle fédérateur auprès de tous les acteurs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Se faire connaître et reconnaître (Informer et communiquer)</li> <li>◆ Mobiliser et soutenir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etre référent des partenaires</li> <li>▪ Dynamiser les interstices</li> <li>▪ Se positionner comme un relais d'information (descendante et ascendante) et de conseils pour les professionnels du territoire</li> <li>▪ Développement de l'implication des acteurs économique</li> <li>▪ Création d'outils visant à encourager la participation des jeunes et parents</li> <li>▪ Accompagnement au montage de nouveaux projets en lien avec l'expérimentation</li> </ul>	<p>Binôme Référent ML et Chef de projet CG 56</p> <p>Binôme Référent ML et Chef de projet CG 56</p>
<p><b>Offrir une vision prospective</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Occuper une fonction d'observation</li> <li>◆ Apporter des éléments de compréhension et d'anticipation aux acteurs de la démarche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Actualisation régulière des indicateurs locaux</li> <li>▪ Compréhension et explications des nouveaux dispositifs etc.</li> </ul>	<p>Référent ML</p> <p>Référent ML</p>

<p><b>Coordonner les instances</b></p>	<p>◆ Assurer l'efficacité des interstices et des espaces de concertation</p>	<p><u>En amont :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organisation matérielle + envoi invitations</li> <li>▪ Sollicitation partenaires pour envoi situations à intégrer ou à présenter</li> <li>▪ Sélection des situations à présenter en fonction de l'urgence et/ou de thématiques communes</li> <li>▪ Envoi listing nominatif aux membres de l'EC et invitations personnes ressources = Mobilisation des autres partenaires pour assurer le partage avant EC</li> <li>▪ Echanges avec les référents – accompagnement dans la problématisation de la situation</li> <li>▪ Préparation ordre du jour</li> </ul> <p><u>Ensuite :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Envoi fiches suivis de parcours renseignées en EC aux référents</li> <li>▪ Réalisation du reporting (Comptes rendus)</li> <li>▪ Diffusion des Comptes Rendus via réaj56.fr</li> </ul>	<p>Référent ML Référent ML Binôme Référent ML Binôme Binôme Référent ML Chef de Projet Chef de Projet</p>
--	--	---	---

Enfin, en ce qui concerne les échanges avec d'autres expérimentateurs, ils ont été très réduits, (un seul temps d'échange thématique organisé) ce qui en a limité le bénéfice. Par ailleurs les communications sur les projets « proches » par leur objet ou leur mode de fonctionnement ont été faibles. Nous avons par exemple rencontré la Région Aquitaine au mois de février 2012, laquelle a travaillé sur un « mode projet » assez similaire au notre, mais le fait de n'être pas « catégorisés » de la même façon n'a pas permis de réels rapprochements.

### **III. Enseignements généraux de l'expérimentation**

#### **A. Analyse du dispositif expérimenté**

Si l'on pose ici la question de la transférabilité, on peut indiquer que la méthode, basée sur une dynamique de projet de territoire, est globalement adaptable à l'ensemble des territoires. Il convient néanmoins de s'appuyer sur les points de vigilance soulevés.

L'échelle territoriale est aussi une question centrale. Elle dépendra du relais local identifié. Dans le cadre de Réaj 56, l'échelle du Pays a bien fonctionné, bien qu'elle demande une organisation opérationnelle différente en fonction des caractéristiques propres à chaque entité (nombres d'acteurs, distance etc.).

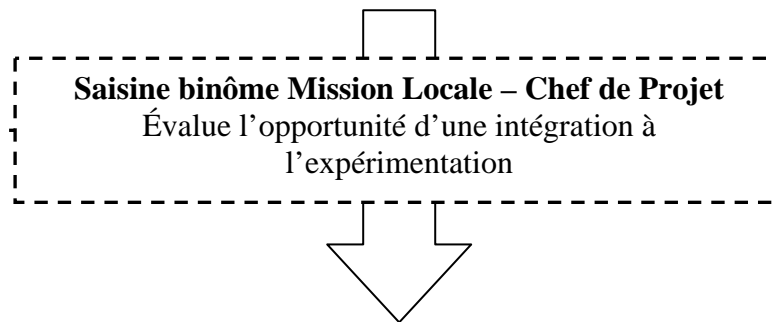
Le processus de saisine et d'analyse partagée, tout comme l'organisation des interstices, sont transposables en l'état, à condition qu'ils soient animés et investis par une personne reconnue au local et légitimés par un porteur aux compétences transversales, qui peut mobiliser les acteurs de différents champs. Le portage par une instance de pilotage départementale regroupant les principales institutions et structures au contact des jeunes est également essentiel pour légitimer et mobiliser sur l'action.



# La démarche

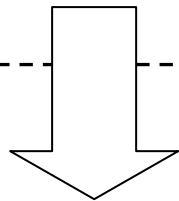
## ETAPE 1 : IDENTIFICATION D'UN BENEFICIAIRE POTENTIEL

Le professionnel d'une structure repère un bénéficiaire potentiel, il devient alors le repérant. Il informe alors le jeune sur la démarche et sollicite son adhésion au projet puis complète la fiche de saisine avant transmission.



## ETAPE 2 : ANALYSE PARTAGEE DES SITUATIONS ET DETERMINATION DU REFERENT ET DES COMPLEMENTARITES D'ACTEURS

Au sein de l'espace de concertation, le repérant expose la situation du jeune. Les échanges multi partenariaux doivent ensuite permettre de déterminer qui est l'acteur le plus à même d'être le référent du jeune et quels acteurs devront être mobilisés au cours de son parcours.



## ETAPE 3 : ACCOMPAGNEMENT DU JEUNE / SUIVI DU PARCOURS

Responsable du parcours du jeune, le référent pourra s'appuyer en permanence sur le binôme Mission Locale / Chef de projet et enrichir ses réflexions avec les partenaires lors des espaces de concertations.

Note de

# Outils associés

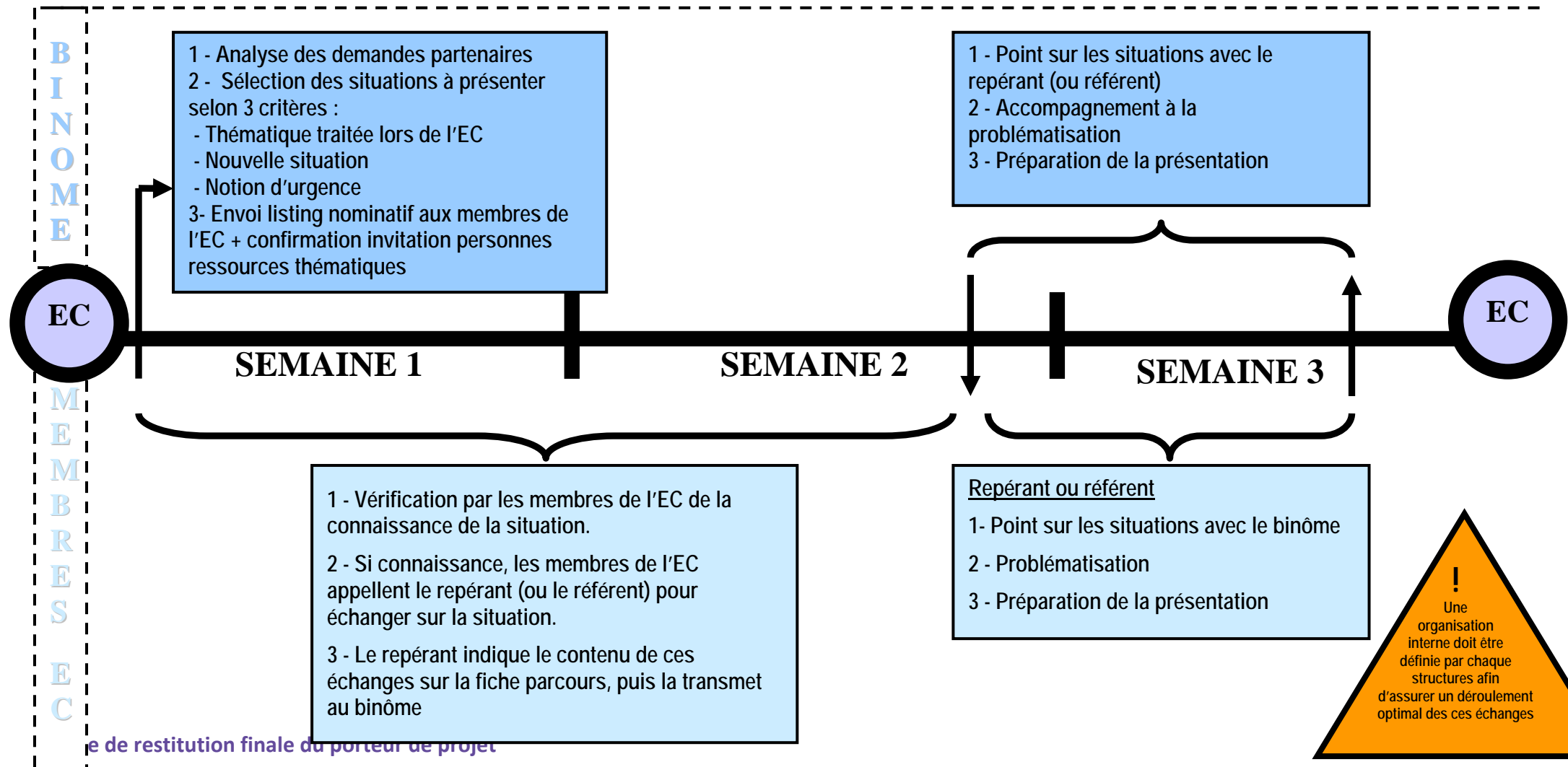
- [Fiche définition public cible](#)
- [Plaquette information – adhésion du jeune](#)
- [Fiche saisine](#) ET [son mode d'emploi](#)

- [Fiche Méthode désignation du référent et des complémentarités professionnelles](#)

- [Fiche Méthode organisation du suivi des parcours](#)
- [Fiche de suivi parcours jeune](#) ET [son mode d'emploi](#)

# Modalités organisationnelles interstices

**Réactivité et efficience.** Ces pré-requis actés par l'ensemble des participants à l'expérimentation doivent trouver tout leur sens dans l'organisation pratique de la démarche. L'espace de concertation est un lieu centré sur l'analyse partagée des situations individualisées et doit aboutir à l'élaboration de préconisation(s). Il doit à la fois répondre aux problématiques d'urgence et de mobilisation raisonnée des acteurs locaux tout en réunissant les meilleures conditions pour atteindre la finalité de la démarche : **produire des effets sur le parcours des jeunes**. C'est pourquoi il est déterminant d'organiser la circulation d'information en amont afin d'assurer la qualité des échanges dans les espaces de concertation **EC** qui se dérouleront toutes les trois semaines.



## B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

### **1. Public visé**

*Une continuité éducative recherchée mais deux publics aux obligations différentes.*

L'un des objectifs de l'expérimentation était de garantir la continuité des parcours des jeunes, et de développer notamment le lien entre les collèges et les autres acteurs du territoire.

Si en termes d'ouverture aux partenaires, l'objectif semble atteint puisque de nouvelles relations partenariales entre les collèges et les acteurs locaux ont vu le jour, l'analyse partagée des situations a montré des limites.

Le cadre réglementaire et les modalités d'actions sont, en effet, très différents pour les moins de 16 ans sous obligation scolaire.

La différence de problématiques et de solutions identifiées autour des moins de 16 ans ou plus de 16 ans a entraîné des difficultés dans la cohérence de l'animation des espaces de concertation. Les acteurs de l'éducation nationale ne se sentaient pas impliqués dans l'analyse des situations des plus de 16 ans, et inversement.

L'objectif à l'avenir est donc de conjuguer le bénéfice d'ouverture du collège sur son environnement sans pour autant mobiliser deux fois les partenaires.

### **2. Actions menées dans le cadre du dispositif testé**

Les améliorations susceptibles d'être apportées portent, en plus de celle explicitée ci-dessus, sur 3 points :

#### *La prévention des situations à risque*

Les espaces de concertations ont « traité » leur public cible, c'est à dire des situations complexes. Cependant nombre de partenaires ont indiqué la nécessité d'intervenir en amont, dès les premiers signes de difficultés. Actuellement, ceux qui ont mandat pour intervenir (dans la cellule familiale notamment) interviennent après une procédure lourde et/ou lorsque les problèmes sont déjà importants. Une concertation entre les acteurs pour mobiliser les partenaires à la source des difficultés est à mettre en place.

#### *Dépasser les lignes : un changement de posture au long cours*

Comment construire des parcours singuliers en dépassant les frontières « ordinaires » des cadres institutionnels et organisationnels ? Cet enjeu de l'expérimentation a été travaillé, 3 déterminants des pratiques professionnelles ont été repérés :

- l'identité métier / le positionnement professionnel.
- les missions de la structure d'appartenance.
- l'offre territoriale / l'existence de relais.

A ces trois facteurs d'influence, il faut rajouter le vécu des acteurs. Le parcours de vie, propre à chacun, impacte naturellement les pratiques professionnelles.

A l'appui de ce constat, chaque partenaire de l'expérimentation a été invité à définir une organisation interne souple et réactive travaillant à :

- la définition de la responsabilité face à la prise d'initiative en repérant les possibilités de dérogations dans chaque structure.
- la circulation d'information, clé de voûte de la capacité à s'engager rapidement.

Malgré ces réflexions collectives, nous avons relevé que si le professionnel sort déjà régulièrement du cadre dans sa pratique, le fait de le formaliser n'est pas simple. Cette autorisation à dépasser les lignes doit vraiment être portée par tous les chainons d'une organisation. Cela demande un temps d'appropriation important, mais essentiel.

### *Associer les collectivités au développement de leur territoire*

A l'exception de deux CCAS régulièrement présents, l'implication des collectivités locales dans l'organisation est restée limitée. Alors même que celle-ci relève en partie du développement territorial partagé, seuls les services institutionnels « supra », c'est à dire ceux de l'Etat, de la Région et du Département ont fortement collaboré et ont financé conjointement des actions. Bien que nous sentons les prémices d'une remobilisation locale au regard du développement visible d'actions, il est important de mobiliser et relancer régulièrement les collectivités locales. Pour ce faire, il faut sans doute clarifier régulièrement avec elles l'articulation et la cohérence entre leurs actions à l'échelle communale ou intercommunale et une réflexion plus globale à l'échelle du Pays.

### **3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance**

Nous l'avons indiqué à plusieurs reprises, l'articulation entre un portage et une coordination au niveau central (le département) et une animation via un relais local (les missions locales) est une des clés de réussite essentielle. Le chef de projet a tenu un rôle fédérateur et a favorisé l'émergence d'une culture professionnelle commune en outillant les partenaires. Son positionnement en tant que garant de la cohérence globale du projet a été perçu comme essentiel au bon déroulement de la démarche. L'articulation de ses missions avec les chargés de projet missions locales, en charge de l'animation locale, a été clairement identifiée.

On peut également noter que l'évaluation dynamique et continue est une composante à part entière du projet Réaj56. L'évaluateur a en effet été associé de la conception du projet à la fin de sa phase expérimentale. Cet accompagnement distancié a également été une des explications de réussite du projet puisqu'il a permis de repérer des pistes d'améliorations chemin faisant. L'évaluation de mi-parcours a par exemple constitué une étape clé de remobilisation des acteurs et de réorganisation des espaces de concertation sous forme thématique. Ce partenariat et surtout sa forme constitutive est un élément très important de la réussite du projet.

De plus, bien que tout ne soit pas optimisé, on peut indiquer que le développement de l'interconnaissance est un objectif atteint dans la cadre de l'expérimentation. Les partenaires se rencontrent et apprennent les uns des autres. Le développement des coopérations d'acteurs autour des situations des jeunes est manifeste et l'activation de nouveaux leviers issus du réseau est constaté. L'analyse partagée et la construction commune d'objectifs pour les parcours des jeunes permet d'apporter de nouvelles réponses coordonnées (et cohérentes).

Il faut soutenir des temps de rencontres autour de thématiques communes à l'appui de situations supports. Il convient aussi de sans cesse dynamiser le partenariat avec des personnes ressources pour continuer à susciter l'intérêt et donc le croisement de points de vue et la constitution du réseau.

Le développement de l'offre territoriale a une influence directe sur le parcours des jeunes. Cet apport essentiel de l'expérimentation tend à démontrer que si l'on ne dispose de moyens d'actions, de leviers financiers pour innover sur les territoires, la mobilisation sera beaucoup plus difficile à atteindre. Notez à ce titre que début 2011, les membres des espaces de concertation faisaient part de leur impatience dans la mise en œuvre de nouvelles actions, indiquant par-là que l'intérêt est certes, dans l'interconnaissance, mais aussi dans l'innovation territoriale. Pour cela il faut pouvoir mobiliser rapidement et de façon souple des moyens adaptables, c'est un point essentiel pour mettre en place ou développer cette démarche.

Il paraît essentiel de maintenir un comité de pilotage au niveau départemental sous la forme actuelle. Si cette action n'est pas portée et légitimée par l'ensemble des institutions, son influence sera bien moins importante.

#### **4. Impacts sur la structure**

Concernant l'impact sur l'organisation interne du Conseil Général du Morbihan, on note un développement de la transversalité et une ouverture vers de nouveaux partenariats.

Ce projet concerne en effet trois directions au sein du département, (Direction de l'Éducation, Direction de l'Insertion et de l'Emploi et Direction de la Famille et de l'Action Sociale) auxquelles on peut ajouter la Direction des territoires, des entreprises et de l'innovation pour le volet « Réaj entreprises ». On sait que la question de la jeunesse transperce les cadres de compétences, mais l'articulation opérationnelle pour coller à cette réalité est assez rare, et constitue à la fois une source de difficulté mais aussi de découverte inter-services. Toutes les directions concernées indiquent en effet que le projet leur a permis de mieux se connaître et se comprendre et d'ouvrir des champs de coopération. Le co-pilotage opérationnel Direction de l'éducation – Direction de l'insertion est particulièrement représentatif de l'accentuation des collaborations interservices et mérite à ce titre d'être valorisé. Bien que l'opérationnalité de la transversalité soit un travail qui s'inscrit dans le temps, on peut souligner que les fondements sont posés.

Dans le même esprit d'ouverture et de découverte, la participation de travailleurs sociaux et de conseillers insertion aux espaces de concertations a permis d'ouvrir (ou de rouvrir) des partenariats.

De plus, le positionnement du Département comme porteur et coordinateur du projet lui a permis d'être vu comme animateur territorial de politiques publiques (ici autour de trois de ses compétences Education, insertion, social), et plus seulement dans un seul rôle de financeur

L'ensemble des acteurs du territoire a trouvé dans cette dynamique une méthodologie de construction commune de parcours individuel et d'actions collectives. L'organisation des instances et des outils est saluée par les acteurs et mérite d'être pérennisée.

A l'appui de tous ces constats et analyses, nous travaillons aujourd'hui avec les partenaires principaux (Education Nationale et Missions Locales) à l'adaptation de l'expérimentation pour garantir sa continuité et à terme sa généralisation à l'échelle départementale.

L'organisation sera refondée au regard de l'analyse effectuée tout au long de ce document.

Une approche différenciée des publics entre les moins de 16 ans et les 16-25 ans devrait être réalisée, chaque tranche d'âge disposant de son propre espace de concertation. Cependant, afin de maintenir le lien développé entre la sphère scolaire et la sphère insertion, des réflexions thématiques (handicap, santé-addictions, prévention-éducation-justice) regroupant l'ensemble des acteurs seront organisées à l'appui de situations supports émanant des deux espaces.

Dans le même ordre d'idée, le maintien d'une instance commune centrée sur l'amélioration de l'offre de service semble incontournable.

Il conviendra également de re-délimiter les missions de chaque instance puis de faire entrer cette organisation dans le « paysage institutionnel ». Pour cela, un travail d'adaptation et de simplification de l'existant s'impose, afin de mettre en avant la logique projet (individuel ou collectif) plutôt que dispositif. L'ensemble des partenaires est convaincu suite à l'expérimentation de l'intérêt d'adapter les dispositifs aux projets plutôt que l'inverse. L'utilisation du Fonds d'aide aux jeunes, et l'accompagnement des situations repérées dans le cadre des plates-formes de décrochage scolaire entre pleinement dans ce cadre.

## Conclusion :

Les expérimentations suscitent l'intérêt en raison des opportunités qu'elles offrent de bousculer certaines pratiques et représentations et car elles offrent des leviers stratégiques et financiers aux acteurs engagés dans le processus, le tout pour un investissement limité dans le temps.

L'« innovation sociale », suppose cependant :

- 1) la capacité à transférer les acquis de l'expérimentation dans un cadre pérenne et élargi,
- 2) un engagement des acteurs au-delà du temps de l'expérimentation et sans moyens supplémentaires (les moyens affectés aux expérimentations étant également limités dans le temps)

La recherche de cette **double condition** est l'objet en 2012 de la poursuite de la mission du chef de projet dédié à l'expérimentation.

Il s'appuiera pour cela sur :

- Le rapport d'évaluation – et notamment les pistes évoquées dans la perspective de **la poursuite de la mise en œuvre complémentaire de toutes les compétences** (internes à la collectivité et partenariales) **au service des parcours d'insertion des jeunes** dans la logique du « Pacte Territorial d'Insertion »
- Les relations rénovées avec les deux missions locales impliquées dans l'expérimentation doivent pouvoir fonder une autre manière de travailler avec l'ensemble de ces structures sur le territoire Morbihannais.
- La démarche engagée avec la Direction Départementale des services de l'éducation nationale visant l'ouverture du collège sur son environnement dans la mise en œuvre d'actions innovantes, et la coordination des interventions en matière de décrochage scolaire.

Et également sur la prise en compte des facteurs de réussite qui doivent nous guider pour la suite :

- **S'accorder du temps**, pour les jeunes d'abord, mais aussi pour les partenaires en consolidant le cadre avant de l'élargir et lui donner les conditions de la stabilité. Un engagement dans le temps sécurise.
- **Maintenir du liant** : Une dynamique ne se décrète pas, elle ne pourra se maintenir ou se développer que si elle est animée et légitimée. A ce titre, la poursuite du soutien des pouvoirs publics dans la phase de consolidation et notamment un financement de l'Etat pour l'ingénierie trouverait toute sa pertinence.

L'expérimentation jeunesse réaJ 56 a donc joué pleinement son rôle en permettant la mise en mouvement des territoires et des acteurs et en permettant de repérer de bonnes pratiques et les ajustements nécessaires. L'après expérimentation constitue une autre phase du projet global où les notions d'adaptabilité et transférabilité adossées à celle de moyens (humains et financiers) guideront l'action du Conseil Général du Morbihan.

## Annexes obligatoires à joindre au fichier :

- **Tableau 1 sur les publics**
- **Tableau 2 sur les actions**
- **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**

A decorative graphic on the left side of the page consists of several colored squares and dashed boxes. The colors include purple, green, orange, and blue. The dashed boxes are in orange, blue, and green. The squares are solid and have rounded corners. They are arranged in a scattered pattern across the left and center of the page.

## Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>